REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 380/10/2026

A L'ETABLISSEMENT HEVI FACILITIES.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 034/GOUV/DR/CGPMP/SP/DAOR 008/2025, conclu avec le Ministère du Développement Rural, pour un montant total hors taxe dollars américains neuf millions cent soixante-trois mille sept cent (USD 9 163 700) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains soixante-quatre mile cent quarante-cinq, nonante centimes (USD 64 145,90), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 08/10/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE ARMP Direction Générale AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Directeur Général

0000380